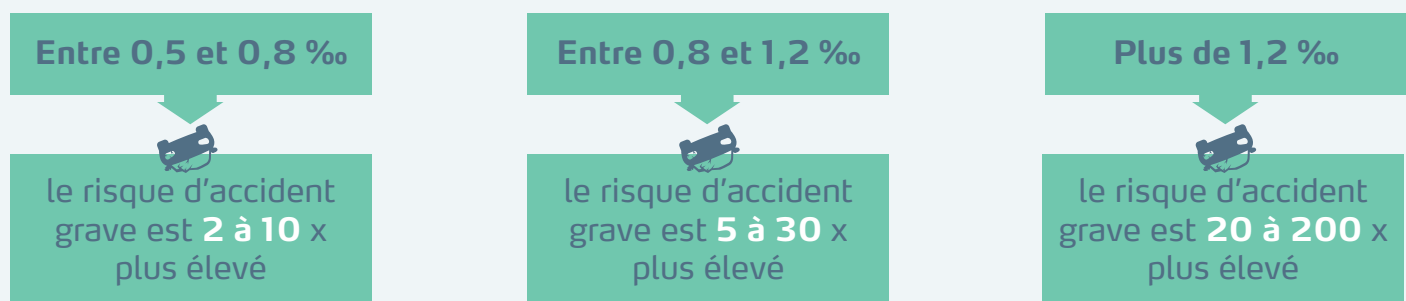




Au volant, pas d'alcool

Vous avez reçu une amende pour alcool au volant. Ce n'est jamais agréable et nous aurions préféré ne pas devoir vous l'envoyer, mais les informations ci-dessous vous aideront à comprendre pourquoi il est indispensable de ne pas boire d'alcool quand on conduit.

La limite légale : 0,5 ‰ (0,5 g d'alcool par litre de sang ou 0,22 mg d'alcool par litre d'air expiré)



Que se passe-t-il si vous buvez trop ?



Troubles visuels et vision en tunnel



Augmentation du temps de réaction et de la distance d'arrêt



Surestimation des capacités et grande prise de risques



Troubles moteurs pour conduire

Les conséquences



2 conducteurs sur 3 favorables à



Les solutions se trouvent sur

BOB

www.bob.be